

L'actu du Réseau pour l'emploi

Lettre d'actualité

Dans le département 13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

Installation
des comités
territoriaux

01/2025

La territorialisation des politiques publiques d'insertion, de formation et d'emploi : la logique ascendante adoptée dans les Bouches-du-Rhône.

En tant qu'instances de "décision et d'action" au plus proche des besoins du marché du travail local, les quatre comités locaux pour l'emploi ont été installés fin 2024 au sein du territoire des Bouches-du-Rhône, et ce, avant d'installer le comité départemental pour l'emploi, fin janvier 2025.

Cette installation inversée est le fruit du séminaire co-organisé par l'État (Préfecture-DDETS 13) et le conseil départemental des Bouches-du-Rhône le 12 juillet 2024 (120 personnes présentes).

Lors de l'installation des comités locaux, sous la coprésidence des sous-préfets et des élus d'EPCI, l'Académie Aix-Marseille, les délégués de la préfète à l'égalité des chances, les représentants des collectivités territoriales et les membres du réseau pour l'emploi, au premier desquels France Travail, les missions locales et Cap emploi, ont dégagé 4 à 5 axes stratégiques à enjeux pour chacun des territoires.

Une équipe opérationnelle d'appui et d'orientation partenariale est à l'œuvre pour élaborer la feuille de route locale et conduire les premières actions concrètes en associant les expertises des membres du réseau pour l'emploi élargi (PLIE, consulaires, OPCO, entreprises, structures de l'insertion par l'activité économique...)

La synthèse des travaux sera présentée aux membres du comité départemental pour l'emploi afin de croiser les orientations locales avec les orientations départementales.